

**Adoption d'un projet de loi sur la promotion et la protection des investissements entre la Mauritanie et l'Arabie Saoudite**

Lire page 9

# QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS **HORIZONS**

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION



PRIX : 20 MRU

**Sortie de la 17<sup>e</sup> promotion du cours d'état-major 2023-2024**

Lire page 5

N° 8844 DU LUNDI 29 JUILLET 2024

## **Le Président de la République se rassure de la santé d'une fille qui a subi une opération de greffe d'un rein au CNC**

Le Président de la République, président élu, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a rendu visité, dimanche soir, à une patiente qui a subi une opération réussie de greffe d'un rein, vendredi dernier au Centre National de Cardiologie à Nouakchott. Le Président de la République s'est enquis, à cette occasion, de la santé de cette fille âgée de 25 ans ainsi que de la santé de son frère, donneur du rein, qui est âgé de 30 ans.

Son Excellence a suivi un exposé sur la l'état de la fille présenté par l'équipe médicale ainsi que sur les différentes mesures médicales auxquelles a été soumise la fille et son frère donneur avant l'opération.

Le Président de la République a remercié l'équipe médicale qui a supervisé l'opération, la première de son genre au niveau national, pour les efforts louables qu'elle a menés.

Lire page 3



## **Le Président de la République, Président de l'UA, regagne Nouakchott après avoir assisté au lancement des jeux olympiques Paris 2024**

Le Président de la République, président élu, président de l'Union Africaine, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a regagné Nouakchott, samedi soir en provenance de Paris après avoir assisté à l'ouverture des jeux olympiques d'été, Paris 2024.

Il s'est entretenu vendredi avec S.E. le Président français Emmanuel Macron au palais de l'Élysée à Paris.

Cette rencontre, qui a été l'occasion d'évoquer les axes de renforcement des relations bilatérales entre les deux pays amis, Son Excellence le Président de la République a également rencontré à l'Élysée plusieurs chefs d'Etat et d'organisations internationales participant à ce grand événement sportif international.

Lire page 4



**La sécurité est l'affaire de tous les citoyens**

## Organisation d'un colloque sur le rôle des médias dans la consolidation des valeurs démocratiques



Le Syndicat des journalistes mauritaniens, en collaboration avec la Commission électorale nationale indépendante, a organisé jeudi soir à Nouakchott, un colloque intitulé « La présidence 2024 et le rôle des médias dans la consolidation des valeurs démocratiques ».

Dans un discours prononcé à cette occasion, le représentant du ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement, conseiller chargé de la communication institutionnelle, M. Mohamed Aly Abadi, a déclaré que le gouvernement, conscient du rôle joué par les médias dans la consolidation des concepts démocratiques à travers la diffusion de discours démocratiques efficaces, s'est efforcé de soutenir les médias et d'identifier les journalistes professionnels qui ont le droit de publier des informations, ce qui a aidé les médias à jouer leur rôle avec tout le professionnalisme et le respect qui s'imposent.

Il a souligné les grands défis auxquels sont confrontés les médias en

raison de l'émergence des médias numériques (les médias sociaux, par exemple), où n'importe qui peut jouer le rôle de journaliste loin de tout professionnalisme.

Pour sa part, le Président de la Haute Autorité de la Presse et de l'Audio-visuel (HAPA), M. El Housseine Ould Medou, s'est félicité des efforts déployés par les professionnels des médias pour couvrir et assurer un accès équitable et égal aux différents candidats durant la campagne présidentielle, ce qui a contribué à la diffusion et à la consolidation des valeurs de liberté, de démocratie et de tolérance.

Il a salué la compétition responsable qui a prévalu durant la campagne à travers l'atmosphère sereine du débat politique, que ce soit par les candidats et leurs partisans, ou par les médias qui les accompagnent, soulignant l'importance du rôle des médias dans la consolidation et la diffusion de cette atmosphère, en plus de son rôle pour permettre aux citoyens de s'informer sur les programmes des candidats afin de

déterminer leur position en connaissance de cause et avec perspicacité. Quant à M. Ahmed Taleb Ould El Mâloum, président du Syndicat des journalistes mauritaniens, a remercié les participants à cette importante rencontre, notant que l'organisation de ce séminaire à quelques jours de l'investiture du Président de la République, s'inscrit dans le cadre de la consolidation des valeurs démocratiques constructives.

Il a noté par ailleurs que la rencontre revêt une importance particulière car elle rassemble un certain nombre de membres de l'élite et de leaders d'opinion du pays.

Le porte-parole officiel de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), M. Mohamed Taghiyullah El Edhem, a expliqué que la Commission a adopté une stratégie après les élections de 2023 qui vise à fournir des informations correctes aux citoyens et à faire face au phénomène des fausses nouvelles, ce qui l'a amenée à mener un dialogue avec tous les partenaires, y compris les institutions médiatiques officielles et privées.

Il a déclaré que la Commission était parvenue à la conclusion que les rumeurs naissaient et se développaient dans le vide, et qu'elle avait mis au point un nouveau mécanisme technique pour faire face à l'événement en fournissant des informations statistiques précises et en procédant à un examen exceptionnel de la liste électorale, par le biais du dépouillement des résultats et de la présentation des procès-verbaux.

## Le wali de l'Assaba préside une réunion préparatoire de la prochaine rentrée scolaire



Le wali de l'Assaba préside une réunion préparatoire de la prochaine rentrée scolaire

Le wali de l'Assaba, M. Abderrahmane Ould Hacem, a présidé, samedi soir à Kiffa, une réunion élargie de préparation de la prochaine année scolaire.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le wali a salué la circulaire conjointe entre le ministère de l'intérieur et de la décentralisation et le ministère de l'éducation nationale et de la réforme du système éducatif, adressée à tous les walis, qui stipule la nécessité d'ap-

pliquer l'uniforme obligatoire pour l'enseignement primaire à la prochaine rentrée scolaire, car il constitue un pilier essentiel de l'école républicaine et revêt une symbolique particulière, à commencer par le principe d'égalité et de suppression des disparités, pour créer un environnement scolaire favorable.

La réunion a également abordé un certain nombre de mesures prises récemment, notamment l'engagement de fournir des uniformes par l'intermédiaire de la Fédération du commerce, en tenant compte de la situation des familles à faible re-

venu à travers d'une base de données tirée du registre social, afin de fournir gratuitement des uniformes scolaires à tous les enfants de ces familles nécessiteuses.

La réunion a également donné lieu à un échange de vues et de suggestions sur les moyens les plus efficaces d'assurer la mise en place d'uniformes obligatoires dans toutes les écoles primaires de la wilaya.

Le wali de l'Assaba a insisté sur la nécessité de mener une large campagne de sensibilisation dans toutes les moughataas, communes et villages, en soulignant l'importance de la mise en œuvre de la circulaire conjointe des ministères de l'intérieur et de l'éducation portant sur l'uniforme scolaire.

La réunion s'est tenue en présence du président de la région de l'Assaba, des hakems des cinq moughataas de la wilaya, du président de l'association des maires et des représentants des partenaires du système éducatif, ainsi que des représentants des bureaux de parents d'élèves et des organisations de la société civile au niveau de la wilaya.

Kaédi

## Lancement d'un atelier de formation sur la gestion financière au profit des communes du Gorgol



Un atelier de formation sur la gestion financière des collectivités locales, organisé par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, a démarré dimanche matin à Kaédi. Cet atelier de deux jours est organisé à l'intention des secrétaires généraux et des responsables financiers des communes du Gorgol afin de renforcer leurs capacités dans le domaine de la gestion financière des collectivités locales.

Dans un discours prononcé à cette occasion, le wali de Gorgol, Ahmedna Ould Sidi Ebe, a souligné que cet atelier vise à jeter les bases de la décentralisation de l'administration et à améliorer la gouvernance au niveau local dans le cadre du plan de décentralisation mis en œuvre par le

gouvernement.

Pour leur part, la vice-présidente de la Région du Gorgol et l'adjoint au maire de la commune de Kaédi ont souligné l'importance de cette formation, d'autant plus qu'elle s'adresse aux collectivités locales, appelant à son élargissement afin que l'ensemble des élus locaux puissent en profiter pour mieux jouer leur rôle.

L'atelier s'est déroulé en présence du hakem de la moughataa de Kaédi, Mohamed Salem Ould Bilal, du directeur régional de la décentralisation, Abderrahmane Ould Ahmed, des maires des communes du Gorgol et des autorités militaires et sécuritaires de la wilaya.

Aleg

## Organisation d'un atelier de formation sur la gestion administrative et les mécanismes de contrôle



Un atelier de formation pour les secrétaires généraux, les responsables administratifs et financiers des municipalités de la wilaya du Brakna sur les techniques de gestion et de contrôle administratif a débuté vendredi dans la ville d'Aleg.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le wali adjoint du Brakna, M. Mohamed Abdel Vettah Ould Ahmed, a indiqué que cet atelier s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement, sous la haute direction du président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, pour consolider le système de décentralisation.

Cela s'est traduit par la création

d'un Conseil national de la décentralisation et du développement local, l'actualisation de l'arsenal juridique régissant les groupements régionaux et la conception de systèmes d'information modernes pour la gestion communale.

Dans une allocution préalable, le maire de la municipalité d'Aleg, M. Youssef Ould Cheikh El Kadi, a souligné l'importance de cet atelier et a exhorté les participants à tirer profit des différents exposés qui seront présentés au cours de l'atelier.

Le lancement de l'atelier a eu lieu en présence du hakem de la moughataa d'Aleg, M. Abdelkader Ould El Tayeb Ould Chorfa.

## Le Président de la République se rassure de la santé d'une fille qui a subi une opération de greffe d'un rein au Centre National de Cardiologie



Le Président de la République, Président élu, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a visité, dimanche soir, une fille qui a subi une opération réussie de greffe d'un rein, vendredi dernier au Centre National de Cardiologie à Nouakchott. Le Président de la République s'est rassuré, à cette occasion, de la santé de cette fille âgée de 25 ans ainsi que de la santé de son frère, donneur du rein, qui est âgé de 30 ans.

Son Excellence a écouté un exposé sur l'état de santé de la fille présenté par l'équipe médicale ainsi que sur les différentes mesures médicales auxquelles a été soumise la fille et son frère donneur avant l'opération. Le Président de la République a remercié l'équipe médicale qui a supervisé l'opération, la première de son genre au niveau national, pour les efforts louables qu'elle a menés. L'opération qui a été menée en col-

laboration entre le Conseil national de don des organes et de tissus humains et le Centre National de Cardiologie et avec l'appui de l'Agence Nationale de transplantation d'organes en Algérie et la division de greffe de reins à l'hôpital universitaire Batna en Algérie s'inscrit dans le cadre d'un projet lancé par la Mauritanie à travers lequel elle vise à obtenir les différents moyens et conditions appropriées permettant

de mener des opérations de greffe de reins dans le pays.

Le Président de la République a été accueilli à son arrivée au centre national de cardiologie par la ministre de la Santé, Mme Naha Mint Hamdi Ould Mouknass, le directeur général du Centre national de cardiologie, Pr Ahmed Ould Bé et le président du Conseil national de don et de transplantation d'organes et de tissus humains, Dr Abdellatif Sidi Ali,

le Directeur général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, M. Mohamed Mahmoud Ould Jafar et l'équipe médicale qui a supervisé l'opération de greffe.

Le Président de la République était accompagné au cours de cette visite du ministre chargé du cabinet du Président de la République, M. Moctar Ould Djay.

## L'équipe médicale mauritano-algérienne tient une conférence de presse pour souligner l'importance de la transplantation rénale

L'équipe médicale mauritano-algérienne qui a réalisé une greffe de rein au profit d'une fille mauritanienne, vendredi dernier, au centre national de cardiologie à Nouakchott, a tenu une conférence de presse en marge de la visite de Son Excellence le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, dimanche soir, au CNC pour s'enquérir de l'état de santé de la jeune patiente.

Au cours de la conférence de presse, le président du Conseil national de la transplantation et de la greffe d'organes et de tissus humains, Dr Abdellatif Sidi Ali, a passé en revue la réalité des insuffisants rénaux en Mauritanie, dont le nombre s'élève actuellement à environ 1200 personnes, notant que les principales causes de l'insuffisance rénale sont le diabète et l'hypertension artérielle.

Il a indiqué que bien que les unités de dialyse soient disponibles dans toutes les villes du pays, ils ne sont pas considérés comme la meilleure solution pour les patients souffrant d'insuffisance rénale, soulignant l'importance de la transplantation comme la meilleure solution pour



traiter l'insuffisance rénale.

Il a précisé que le projet mauritanien de localisation des greffes rénales est mené en coopération avec la République algérienne démocratique et populaire, considérée comme pionnière dans ce domaine dans la région, puisqu'elle pratique

des greffes depuis 1986.

Le Dr Abdellatif Sidi Ali a présenté un exposé sur les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'opération de transplantation rénale de vendredi dernier, mettant en exergue, en images, les différents préparatifs et équipements mis en place pour son

bon déroulement.

Au cours de la conférence de presse, le directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie, M. Mohamed Mahmoud Ould Jaafar, a exprimé la disponibilité de la Caisse à accompagner cette expérience et à coopérer avec les structures sa-

nitaires pour rendre effective la transplantation rénale à Nouakchott à travers le soutien et l'assistance, que ce soit en matière d'achat d'équipements et de fournitures ou de formation du personnel médical. Le directeur général du Centre National de Cardiologie, le Professeur Ahmed Ould Abé, a confirmé la disponibilité du Centre à contribuer à la réussite du projet de localisation des greffes rénales en mettant à disposition toutes ses salles et équipements pour ces opérations en attendant que le Conseil National du Don et de la Transplantation d'Organes et de Tissus Humains dispose des conditions adéquates pour le faire.

Répondant aux questions des journalistes, les membres de l'équipe médicale algérienne ont souligné l'importance de la transplantation rénale, devenue possible grâce aux progrès de la science.

Ils ont exprimé la disponibilité des organisations algériennes œuvrant dans ce domaine à soutenir le projet mauritanien de localisation des greffes rénales, considérées comme la meilleure solution pour traiter l'insuffisance rénale.

## Le Président de la République, Président de l'UA, regagne Nouakchott après avoir assisté au lancement des jeux olympiques Paris 2024



Le Président de la République, président élu, président de l'Union Africaine, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a regagné Nouakchott, samedi soir en provenance de Paris (France) après avoir assisté à l'ouverture des jeux olympiques.

Le Président de la République a été accueilli à l'aéroport international de Nouakchott Oumtounsi par le Premier ministre, M. Mohamed Bilal Messaoud, le ministre secrétaire général de la Présidence de la République, le ministre conseiller à la Présidence de la République, des

membres du Gouvernement, le chef d'état-major particulier du Président de la République, la directrice adjointe de cabinet du Président de la République, le wali de Nouakchott ouest et la vice-présidente du conseil régional de Nouakchott.

Le Président de la République était accompagné d'une importante délégation comprenant MM.

Moctar Ould Djay, ministre chargé du cabinet du Président de la République

Ahmed Ould Sid'Ahmed Ould Djé, ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des relations

avec le parlement Mohamed Yahya Ould Teiss, notre ambassadeur à Paris

Mohamed Lemine Ould Aboy Ould Cheikh El Hadrami, conseiller à la Présidence de la République

Tah Ould Ahmed Mahmoud, conseiller à la Présidence de la République,

El Hacem Ould Ahmed, directeur général du protocole d'Etat

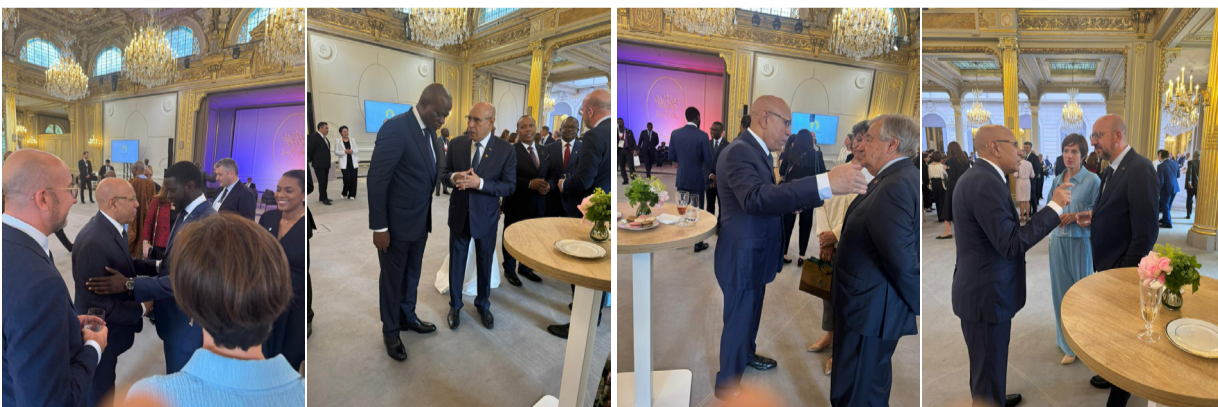
Mohamed Zein El Abidine Ould Cheikh Ahmed, président de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien.

## Le Président de la République, Président de l'Union africaine s'entretient avec le Président français et rencontre plusieurs chefs d'Etat et d'organisations internationales

Son Excellence le Président de la République, Président élu, Président en exercice de l'Union africaine (UA), M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, s'est entretenu vendredi avec S.E. le président français Emmanuel Macron au palais de l'Élysée à Paris.

Cette rencontre, qui a été l'occasion d'évoquer les axes de renforcement des relations bilatérales entre les deux pays amis, intervient en marge du lancement des Jeux olympiques d'été, Paris 2024.

Son Excellence le Président de la République a également rencontré à l'Élysée plusieurs chefs d'Etat et d'organisations internationales participant à ce grand événement sportif international.



Le Président de la République a ainsi rencontré le président sénégalais Bassirou Djomaye Faye, le président de la transition de la Ré-

publique gabonaise, chef de l'État, le général Brice Oluigui Nguema, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, et le président du Conseil européen, Charles Michel. Le Président de la République était

à Paris pendant deux jours pour assister aux Jeux Olympiques d'été de Paris 2024, accueillis par le Village des Athlètes dans la région de Saint-Denis, au nord de la capitale française.

## Le ministre des affaires étrangères reçoit l'ambassadeur d'Algérie



S.E. le ministre des affaires étrangères, de la coopération et des mauritaniens de l'extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, a reçu, vendredi, à Nouakchott, S.E.M. Mohamed Ben Attou, ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire en Mauritanie.

Au cours de l'entretien, les deux parties ont passé en revue les relations de coopération existant entre les deux pays, les moyens de les renforcer et de les développer au service des intérêts des deux peuples frères et les questions d'intérêt commun.

## Le ministre de l'Économie et le gouverneur de la BCM rencontrent la présidente du groupe GAFI ...



Le ministre de l'Économie et du Développement durable, M. Abdessalam Ould Mohamed Salah et le gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), M. Mohamed Lemine Ould Dhehbi, ont rencontré, jeudi à Rio de Janeiro (Brésil), en marge des réunions des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G20, la présidente du groupe d'action financière (GAFI), Mme Elisa de Anda Madrazo et la secrétaire exécutive du groupe, Mme Violaine Clerc.

La rencontre a porté sur les moyens de renforcer la coopération du groupe avec la Mauritanie et les organes de l'Union Afri-

caine dans le domaine de la gouvernance, du renforcement de la gouvernance économique et financière, de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Notons que le groupe a tenu sa 37ème réunion à Nouakchott en décembre dernier, réunion au cours de laquelle, le Premier ministre, M. Mohamed Ould Bilal Messoud a déclaré que la Mauritanie est déterminé à mettre en place un système intégré de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, répondant aux réglementations et normes internationales.

## ... et s'entretient avec le directeur du développement et des partenariats de la Banque mondiale

Le ministre de l'économie s'entretient avec le directeur du développement et des partenariats de la Banque mondiale

Le ministre de l'économie et du développement durable, Abdessalam Ould Mohamed Saleh, a eu vendredi des entretiens avec le directeur général du Groupe de la Banque mondiale chargé du développement des politiques et des partenariats, M. Axel van Trotsenburg.

L'entretien a porté sur les relations de coopération entre la Mauritanie et cette importante institution financière mondiale et sur les moyens de les renforcer, notamment celles liées aux questions économiques et de développement.

Les deux parties ont également discuté



du rôle joué par la Mauritanie en tant que présidente de l'Union africaine pour inciter les pays et les organisations à mobiliser des ressources financières importantes pour permettre à l'IDA de jouer son rôle dans le financement du développement durable dans les pays en développement, en particulier en Afrique.

## Sortie de la 17<sup>e</sup> promotion du cours d'état-major 2023-2024



Le ministre de la défense nationale, M. Hannana Ould Sidi, a supervisé, vendredi, à l'école nationale de commandement et d'état-major à Nouakchott, la cérémonie de sortie de la 17<sup>e</sup> promotion du cours d'état-major.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le chef d'état-major général des armées, le général de division Mokhtar Ould Bella Chaabane, a indiqué que cet important événement, représenté par la sortie de 87 officiers des différents secteurs militaires avec deux diplômes de Master 1 en défense et sécurité, s'inscrit dans la continuité de l'approche visant à développer le leadership des institutions militaires et à assurer l'autosuffisance en matière de compétences humaines.

Il a noté que le succès de l'école supérieure a incarné la confiance de ses partenaires militaires dans le système, puisqu'elle est devenue une destination pour les officiers stagiaires de la région et des pays

arabes voisins.

Il a appelé les diplômés de cette promotion à tirer profit des différentes expériences qu'ils ont vécues durant leur période d'études, appelant les officiers à persévérer, à être sérieux, à appliquer les normes et les compétences et à les présenter à leurs subordonnés, et les exhortant à acquérir des connaissances et des valeurs nobles et à veiller à élever leur niveau de connaissances et à représenter les valeurs militaires.

Pour sa part, le commandant de l'École nationale de commandement et d'état-major, le colonel Mohamed Mahmoud Al Bennani, a expliqué que la remise des diplômes de cette 17<sup>e</sup> promotion du cours d'état-major est un événement très important car il s'inscrit dans le cadre de la stratégie ambitieuse adoptée par le pays au cours des dernières années, qui vise à mettre en place un noyau d'officiers capable de relever le défi et de préserver la sécurité nationale, ainsi que de suivre la marche du

pays.

Il a précisé que cette promotion comprend 87 officiers d'état-major répartis comme suit : 61 officiers nationaux issus des différents corps des forces armées et de sécurité, dont des médecins et des ingénieurs, et 26 officiers de pays frères et amis, dont l'Arabie saoudite, le Yémen, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Gabon et le Mali.

Avec la sortie de cette promotion aujourd'hui, le nombre des diplômés de l'école a atteint 7 333 officiers depuis sa création en 2007, dont 106 officiers de pays frères et amis, a-t-il souligné, notant que les activités de l'école cette année ont été divisées en trois axes principaux : la formation, le développement de la coopération et le renforcement de l'infrastructure.

Le commandant de l'école a précisé que le collège a organisé des visites de terrain aux institutions sécuritaires et économiques à Nouakchott et à Nouadhibou, au cours desquelles les stagiaires ont pu suivre des exposés de terrain qui ont constitué un apport qualitatif à cette formation.

A la fin de la cérémonie, des attestations ont été distribuées par le Ministre de la Défense Nationale aux lauréats de la promotion, et aux auteurs de travaux de recherche remarquables par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique M. Niang Mamadou. D'autres distinctions honorifiques ont été délivrées par le Chef d'Etat-major Général des Armées, et par le Commandant de l'Ecole.

## Le ministre de la défense nationale visite des installations et infrastructures du corps de la gendarmerie nationale



Le ministre de la Défense nationale, M. Hanana Ould Sidi, accompagné du wali du Trarza, Mohamed Ould Ahmed Maouloud, et du chef d'état-major de la Gendarmerie nationale, le général de division Abdallah Ould Ahmed Aicha, a effectué samedi une visite d'inspection à un certain nombre d'installations et d'infrastructures relevant du corps de la Gendarmerie nationale dans la ville de Rosso.

La première étape de la visite a été l'école de la Gendarmerie nationale de Rosso où le ministre et la délégation qui l'accompagnait ont passé en

revue les unités de la gendarmerie nationale venues lui rendre les honneurs ; il a ensuite serré la main à un certain nombre de commandants militaires et des forces de sécurité.

Au cours de la même étape, le ministre a visité les départements et les salles de classe de l'école ; dans l'un des départements, il a assisté à des cours sur la communication radio pour certains officiers de police judiciaire qui suivent actuellement une formation à l'école et sur la communication radio pour certains officiers de police judiciaire.

Ensuite, le ministre a suivi une

séance de démonstration de démontage et de remontage des armes, avant de visiter la salle d'informatique.

La deuxième étape de la visite du ministre et de la délégation qui l'accompagnait a consacré au bac de Rosso, où il a assisté à des exercices effectués par les unités de la gendarmerie nationale chargées de la surveillance du fleuve. Il s'agit de missions de sauvetage, de prévention des catastrophes, ainsi que des missions de surveillance et de recherche d'informations et de lutte contre la contrebande et la criminalité organisée.

La troisième et dernière étape de la visite a été l'Hôtel « Al-Aman », récemment construit selon des normes modernes par Fonds propres de la Gendarmerie nationale.

Cet hôtel comprend deux étages avec 4 suites et 16 chambres équipées des dispositifs et équipements les plus récents.

Le ministre était accompagné également du président de la région du Trarza, M. Mohamed Ould Cheikh, et d'un certain nombre de commandants des services militaires et de sécurité.

## Pose de la première pierre d'un centre islamique au secteur 22 de Toujounine



Le ministre des Affaires islamiques et de l'enseignement originel, M. Dah Ould Sidi Ould Amar Taleb, a supervisé, dimanche en début d'après-midi, en compagnie du ministre du Commerce, de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme, M. Lemrabott Ould Benahi, une cérémonie de pose de la première d'un centre islamique dans le quartier «Hayat Jedida» connu sous le nom du secteur 22 de Toujounine (Nouakchott nord).

Le centre financé par l'Association koweïtienne «Nemaa» et exécuté par l'Association «El yed El Oulya» se compose d'une mosquée et d'une mahadra ; il vise à contribuer à la réhabilitation et à l'aide des quartiers populaires vulnérables, notamment ceux situés dans la zone de «Tarhil». Dans un mot prononcé pour la circonstance, le maire de la commune de Toujounine, M. Ahmed Salem Ould El Vilali, a exprimé ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à la création de ce projet, notamment les institutions de bienfaisance, appelant tous les organismes de bienfaisance à déployer davantage d'efforts humanitaires au profit de ces quartiers vulnérables. Il a précisé que ces nouveaux quartiers ont besoin d'eau potable, de centres médicaux et d'écoles, rendant hommage aux actions menées par les pouvoirs publics en faveur de ces

quartiers. De son côté, le secrétaire général de l'Association «El Yed El Oulya», Dr Mohamed Abderrahmane Ould Sabar a exprimé ses remerciements pour l'Etat frère du Koweït pour le grand intérêt qu'il accorde au peuple mauritanien, notamment en matière d'assistance, soulignant que l'Association Koweïtienne «Nemaa» et l'Association «Kav» du Bahrein exécutent de nombreux projets dans les wilayas de l'Assaba, du Brakna et du Trarza. Le directeur des secours dans l'Association Koweïtienne «Nemaa», M. Khaled Moubareck, a exprimé sa considération pour les efforts déployés par les autorités mauritaniennes en collaboration avec le gouvernement koweïtien en vue d'enrichir et de développer les relations fraternelles entre les deux peuples frères, s'engageant à ce son association accorde davantage d'aides et d'interventions constructives, notamment dans les zones vulnérables et pauvres.

La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général par intérim du ministère des affaires islamiques, du conseiller du wali de Nouakchott nord, du hakem de la moughataa de Toujounine, de l'ambassadeur de l'Etat du Koweït en Mauritanie et des autorités administratives et sécuritaires.

## Le ministre des Pêches et de l'Économie maritime s'entretient avec l'ambassadeur de Turquie



Le ministre des Pêches et de l'Économie maritime, M. Mokhtar Al-Housseinou Lam, s'est entretenu vendredi matin à son bureau à Nouakchott avec l'ambassadeur de Turquie en Mauritanie, S.E. M. Burhan Koroglu.

L'entretien a porté sur la coopération entre les deux pays et les moyens de la renforcer et de la dé-

velopper, notamment dans le domaine de la formation.

L'entretien s'est déroulé en présence du Conseiller Juridique du ministre, Secrétaire général par intérim, M. Camara Dramane Hamady, et du directeur de la Programmation et de la Coopération, M. Mohamed Ould Ely Ould Barham.

## Le ministre de l'Agriculture exhorte les populations à exploiter toutes les terres agricoles en vue de la réalisation de l'autosuffisance en céréales...

Le ministre de l'Agriculture, M. Memmé Ould Beybaté, a affirmé que l'appui accordé par son département au profit des agriculteurs tient compte des priorités définies par les commissions régionales et que le secteur de l'agriculture a bénéficié d'un certain nombre d'interventions visant à développer ce secteur, conformément à la vision éclairée du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Il a ajouté au cours d'une réunion qu'il a tenue, samedi, à Kiffa, avec les agriculteurs, dans le cadre de la tournée de sensibilisation qu'il effectue sur la nécessité de s'orienter vers l'agriculture pluviale, que le Président de la République accorde un grand intérêt au sous-secteur des cultures pluviales, soulignant que cela s'est manifesté à travers son appel historique lancé à partir du barrage de Legrayer en 2022 pour relever le défi auquel fait face notre pays dans le domaine de la sécurité alimentaire et qui ne peut être relevé qu'en s'orientant vers l'exploitation de nos grandes potentialités en matière de ressources naturelles.

Il a ajouté que les portes du ministère sont ouvertes devant les partenaires sur le terrain (les agriculteurs) pour une concertation permanente et fructueuse servant l'opération de production et garantissant aux couches vulnérables une vie digne, couches auxquelles le Président de la République accorde un grand intérêt à tel point qu'il donne chaque jour des instructions au gouvernement pour qu'il œuvre à leur bien-être.

Il a noté que les caractéristiques agricoles de la wilaya de l'Assaba et le professionnalisme de ses agricul-



teurs fait d'elle qu'elle est apte pour l'exécution des appels répétés du Président de la République insistant sur la nécessité de s'orienter vers l'agriculture.

Le ministre a souligné que la wilaya de l'Assaba a bénéficié, à elle seule, de 1600 heures de travail des tracteurs pour la maintenance et la réalisation des petites digues hydrauliques, de 160 kilomètres de grillages pour la protection des cultures contre les animaux en divagation, tout cela en vue de réaliser l'autosuffisance en céréales et en produits agricoles essentiels, ajoutant que la wilaya dispose en outre actuellement de 10 tracteurs pour appuyer les agriculteurs dans les opérations de semis et augmenter les superficies agricoles et partant augmenter la production, qualitati-

vement et quantitativement.

Auparavant, le wali de l'Assaba, M. Abderrahmane Ould El Hacem avait expliqué le contexte général de la visite du ministre dans la wilaya, soulignant qu'elle vient à bon moment c'est -à-dire après les importantes pluies qui sont tombées sur la majeure partie de la wilaya.

Le wali a en outre passé en revue les efforts déployés par le gouvernement au cours des dernières années en matière de développement agricole et qui ont répondu aux aspirations et aux préoccupations des agriculteurs, appelant à s'orienter vers l'agriculture sous pluies en vue de réaliser les objectifs escomptés.

Le président du conseil régional de l'Assaba, M. Mohamed Mahmoud Ould Habib, a loué les interventions du ministère de l'agriculture dans le domaine de la mécanisation agricole

dans la wilaya qui dispose actuellement de 10 tracteurs destinés à aider les agriculteurs avec des prix symboliques.

Il a en outre appelé à exploiter les superficies aménagées.

Le maire adjoint de la commune de Kiffa, M. Yeslem Ould Bejana avait loué, dans un mot prononcé pour la circonstance, le rôle du ministère de l'agriculture dans la mécanisation agricole, notamment dans la wilaya de l'Assaba qui dispose, a-t-il dit, de grandes potentialités, appelant à tirer profit des efforts de l'Etat dans le domaine de l'encadrement.

M. Mohamed Yahya Ould Zeidane, président de l'Association des maires de l'Assaba a axé dans son intervention sur la nécessité de relever les défis posés au secteur de l'agriculture dans la wilaya,

soulignant que ces défis portent entre autres sur ce qu'il a considéré comme anarchie dans la distribution de l'appui présenté par le ministère à ceux qui le méritent.

Le manque de suivi de l'exécution des projets, le manque d'une évaluation objective des récoltes pour encourager les producteurs qui le méritent et le retard des intrants agricoles, notamment les semences au moment opportun.

La réunion a été clôturée par les interventions des agriculteurs sur les problèmes auxquels ils font face.

Ils ont dans ce cadre loué la mécanisation de l'agriculture, appelant à sa généralisation dans toutes les moughataas de la wilaya, à la clôture systématique des champs, à rendre disponible le matériel de froid pour la conservation des légumes et à mettre à la disposition des vulgarisateurs agricoles des moyens de transport pour faciliter leurs déplacements vers les collectivités agricoles.

Certains agriculteurs ont critiqué la méthode de gestion des tracteurs par le conseil régional, appelant à supprimer tout intermédiaire entre les agriculteurs et le département de l'agriculture.

Des agriculteurs ont appelé, par ailleurs, à aménager la localité de «Lemssila», proche de la ville de Kiffa, en vue d'y pratiquer le maraîchage.

En réponse à ces interventions, le ministre a remercié les agriculteurs pour avoir exprimé leurs préoccupations et reconnu les efforts déployés par le Président de la République qui a transformé le pays, grâce à sa sage politique, en différents ateliers, et ce dans la sécurité, la paix et la stabilité.

## Le ministre de l'Agriculture visite le barrage de Kouroudiel dans la moughataa de Kiffa

Le ministre de l'Agriculture, M. Memmé Ould Baybaté, a visité, samedi, le barrage de Kouroudiel dans la moughataa de Kiffa, capitale de la wilaya de l'Assaba, et ce dans le cadre de la tournée qu'il effectue actuellement dans les wilayas Est du pays, à savoir l'Assaba et les deux Hodhs en vue de sensibiliser les populations sur la nécessité d'affluer vers l'agriculture sous pluies.

Le ministre a visité cette infrastructure hydraulique qui renferme de grandes quantités d'eau à la suite des dernières pluies suscitant l'espoir des agriculteurs, et ce en compagnie du wali de l'Assaba, M. Abderrahmane Ould El Hacem, des autorités administratives et des élus.

La délégation a pris connaissance de la situation de ce barrage qui couvre une superficie de 60 hectares et qui a été réalisé par la société nationale d'aménagement agricole et des travaux.

A cette occasion, le ministre de l'Agriculture a insisté sur la nécessité pour les agriculteurs d'exploiter cette infrastructure dans le but de contribuer à la réalisation de l'au-



tosuffisance alimentaire, conformément aux instructions du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, permettant ainsi l'amé-

lioration des conditions de vie des populations en général et rurales en particulier.

Il a attiré l'attention sur le fait que le gouvernement, sur instruction

du Président de la République, est déterminé à aller de l'avant pour rendre disponibles les moyens permettant de profiter de nos ressources naturelles, insistant sur les caracté-

ristiques agricoles de la wilaya de l'Assaba qui dispose d'un grand potentiel agricole devant être exploité. Le barrage dispose d'un déversoir d'une longueur de 40 mètres et d'une hauteur de 1,8 mètre. Il est protégé contre les animaux par une clôture en grillage.

Le barrage de Kouroudiel s'inscrit dans le cadre du programme visant la construction de 28 barrages dans les 5 wilayas agropastorales du pays : l'Assaba, le Brakna, le Tagant et les deux Hodhs qui ont été réalisés par la SNATT dans la période allant de 2020 à 2023 pour une enveloppe financière de 3 milliards 650 millions d'anciennes ouguiyas entièrement supportée par le budget de l'Etat.

Ces barrages qui couvrent une superficie de 3400 hectares se répartissent comme suit:

- 3 barrages dans la wilaya de l'Assaba
- 5 barrages dans la wilaya du Brakna
- 6 barrages dans la wilaya du Tagant
- 1 barrage au Hodh Charghi
- 11 barrages dans la wilaya du Hodh El Gharbi.

## Le ministre de l'Agriculture inspecte quelques barrages dans la commune Doueirare au Hodh El Gharbi



Le ministre de l'Agriculture, M. Hmalla Beibatta, a effectué dimanche une visite d'inspection au barrage Doueirare dans la moughataa d'Aioun, capitale du Hodh El Gharbi, dans le cadre de sa tournée actuelle dans les wilayas de l'Est pour sensibiliser à l'importance des cultures pluviales. Le ministre a souligné l'importance et la nécessité de l'exploitation de cette installation par les agriculteurs afin d'atteindre l'autosuffisance en céréales traditionnelles aux niveaux local, régional et national, conformément à la forte volonté politique de Son Excellence le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, de promouvoir l'agriculture pluviale pour qu'elle assume sa position

traditionnelle et joue son rôle de premier plan dans l'amélioration des conditions de vie des populations locales dans nos zones rurales.

Il a souligné que le gouvernement, sous les hautes instructions de Son Excellence le Président de la République, va de l'avant pour fournir tous les moyens disponibles afin de tirer profit de nos ressources naturelles disponibles, mettant en évidence la spécificité agricole de la wilaya du Hodh El Gharbi qui a un potentiel agricole énorme.

Le barrage, qui couvre 160 hectares sur une distance de deux kilomètres, fait partie d'un programme de construction de 28 barrages dans les cinq wilayas agropasto-

rales (Assaba, Brakna, Tagant et les deux Hodhs) qui ont été construits entre 2020 et 2023 par la SNATT pour un coût total de 1,5 milliard d'euros. La visite a concerné le barrage Esmalil, qui comprend 55 hectares utilisés par environ 300 familles d'agriculteurs pour cultiver du blé, du sorgho, des haricots, du gombo et d'autres cultures locales.

Au cours des cinq dernières années, la wilaya a bénéficié de la construction et de la restauration de 20 barrages dans le cadre du programme de construction de 104 barrages dans les wilayas agropastorales, dont 65 ont été mis en œuvre par SNATT dans le cadre de son programme contractuel avec l'État dans ce domaine.

## Le ministre de l'Agriculture exhorte les agriculteurs au Hodh El Gharbi à s'intéresser à l'agriculture pluviale



Le ministre de l'Agriculture, M. Memmé Ould Beybaté, a présidé, dimanche à Aioun, capitale du Hodh El Gharbi, une réunion des agriculteurs qu'il a exhortés à affluer vers l'agriculture pluviale pour la réalisation des objectifs escomptés dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Il a ajouté, au cours de la réunion à laquelle a assisté le wali du Hodh El Gharbi, M. Ahmeda Mama-dou Kelly que la présence massive des agriculteurs à cette rencontre reflète leur prise de conscience et leur compréhension de la signification des appels répétés du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani les invitant à affluer vers l'agriculture pluviale, à exploiter toutes les superficies aménagées et à profiter des infrastructures agricoles disponibles (barrages et digues réalisées par l'Etat sur ses propres moyens).

Il a précisé que sa visite dans la wilaya du Hodh El Gharbi qui a coïncidé avec le début des pluies dans la wilaya vise à sensibiliser les agriculteurs sur l'importance de l'agriculture pluviale qui a bénéficié, au cours des 5 dernières années, d'interventions appréciables qui se sont matérialisées à travers la réfection et la construction de barrages et de digues hydrauliques, le rapprochement des services de vulgarisation et d'encadrement des agriculteurs, la protection des cultures contre les animaux en divagation et les prédateurs agricoles et la mise à disposition des agriculteurs des moyens nécessaires comme les intrants et autres.

Il a rappelé que 104 barrages ont été construits ou réhabilités dans l'ensemble des wilayas agropastorales au cours de la période allant de 2019 à 2023 et que la mécanisation agricole est en train d'être introduite pour l'accroissement

des superficies agricoles et améliorer les conditions de production.

Il a noté que la wilaya du Hodh El Gharbi a bénéficié, cette année de 10 tracteurs et que les mesures nécessaires sont en train d'être prises pour la remise des engrais, des semences et du grillage, cela en plus de la formation et de l'encadrement qui seront dispensés dans le but de garantir la réalisation des objectifs escomptés.

Le ministre a en outre insisté sur la nécessité de compter sur nous-mêmes pour exploiter nos potentialités et nos ressources naturelles pour la réalisation de l'autosuffisance en produits alimentaires essentiels dans un environnement régional et international perturbé et plein de défis sécuritaires et sanitaires, ce qui exige de nous de compter sur nos propres forces pour assurer à nos populations une vie digne.

Auparavant, le wali du Hodh El Gharbi avait prononcé un mot dans lequel il a loué les interventions du ministère de l'agriculture dans la wilaya et appelé les agriculteurs à affluer vers l'agriculture pluviale, notamment au niveau des mares et des barrages.

De son côté, le président du conseil régional du Hodh El Gharbi, M. Jemal Ould Mohamed a loué cette visite disant espérer qu'elle sera couronnée de succès. Il a ensuite passé en revue les caractéristiques agricoles de la wilaya du Hodh El Gharbi avant d'affirmer la volonté de son conseil de mener une campagne de sensibilisation en direction des agriculteurs pour les encourager à s'orienter vers l'agriculture pluviale.

## Le CSA met en œuvre d'importants projets sociaux au profit de la wilaya du Tiris Zemmour



Durant le premier mandat de Son Excellence le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) a mis en œuvre plusieurs projets de développement et d'interventions sociales au profit des citoyens dans différentes wilayas du pays.

Certains de ces projets et interventions ont bénéficié à la wilaya du Tiris-Zemmour, améliorant l'accès des groupes vulnérables à divers services de base et les conditions de vie des citoyens dans la wilaya.

Dans une interview accordée à l'Agence Mauritanienne d'Information, le délégué régional du CSA au Tiris-Zemmour, M. Mohamed Abdallah Ould El Ghaouth Ould Jeyid, a indiqué que le Tiris-Zemmour a bénéficié au cours des dernières années d'importants projets et de plusieurs interventions dans tous les domaines du développement.

Il a expliqué que 1.275 familles bénéficient quotidiennement des magasins d'alimentation subventionnés par l'État à hauteur de 50% par rapport aux prix du marché local.

En ce qui concerne le programme de fourrage pour soutenir le bétail, le délégué régional a indiqué que la wilaya a bénéficié au cours des dernières années de la fourniture de plus de 2 700 tonnes de blé et de «rake» à des prix subventionnés à plus de 60%, soulignant que ces interventions ont été réalisées en temps opportun et que plus de 4 000 animaux en ont bénéficié.

Il a ajouté qu'en ce qui concerne les distributions gratuites, 7902 familles parmi

les plus vulnérables de la wilaya ont bénéficié d'un montant financier de 18 174 600 MRU, portant le nombre de rations à 6000 paniers alimentaires contenant des produits de base, tels que le blé, le riz, le sucre et l'huile.

En ce qui concerne les distributions d'argent fournies par la Délégation générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion « TAAZOUR », mises en œuvre par le Commissariat à la sécurité alimentaire, le délégué régional a confirmé que 3886 familles en ont bénéficié au cours des dernières années, pour un montant total de 41 968 800 MRU, et que 67% des familles inscrites au registre social ont été utilisées pour identifier les familles les plus pauvres en faisant partie.

En ce qui concerne la part de la wilaya des projets générateurs de revenus, le délégué régional du CSA a déclaré que la wilaya du Tiris-Zemmour a bénéficié de 212 projets générateurs de revenus, et des produits de base ont été fournis pendant le Ramadan à des prix subventionnés à plus de 60% par rapport au marché local, avec une quantité de 394 tonnes de produits alimentaires bénéficiant à 3411 familles, pour un coût total de 5.166.354 MRU.

Il a en outre souligné que le CSA a un ambitieux programme de parrainage scolaire, à travers lequel 24 écoles de la wilaya bénéficient régulièrement de rations alimentaires nécessaires, et que des centres de nutrition ont été ouverts pour les enfants malnutris de moins de cinq ans, en plus de la prise en charge de femmes enceintes et allaitantes.

## Les résultats du Brevet d'études du premier cycle de l'enseignement secondaire pour l'année 2023-2024



Le Ministère de l'éducation Nationale et de la Réforme du Système Éducatif, représenté par la Direction des Examens et Concours, a publié les résultats définitifs du Brevet d'études du premier cycle

de l'enseignement secondaire pour l'année 2023-2024.

Il est entendu que tous ceux qui ont obtenu une moyenne de 8,5 ont été considérés admis.

## Lancement de la troisième édition du Festival International des dattes mauritaniennes à Tidjikja

La ville de Tidjikja, la capitale de la wilaya du Tagant, a abrité ce vendredi la cérémonie de lancement des activités de la 3<sup>ème</sup> édition du festival international des dattes mauritaniennes.

L'événement est organisé sous le haut patronage de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh Al-Ghazouani et avec le soutien de Son Altesse Cheikh Mansour ben Zayed Al Nahyan, vice-président de l'État, vice-Premier ministre et président

réalisés par ce Prix dans cette filière, depuis la réhabilitation des usines de dattes, la fourniture de réfrigérateurs pour conserver le produit, en plus du lancement d'importants projets dans le même sous-secteur et du transfert d'expériences vers les pays arabes et les autres pays.

Le palmier et l'homme mauritanien sont restés inséparables depuis des siècles, selon certaines études historiques, a déclaré le Ministre de l'Agriculture, M. Momma Ould Beibatta à sa supervision dudit fes-

nist, M. Mohamed Bilal Messaoud a lancé des programmes visant à élever le niveau de production agricole en quantité et en qualité, comme moyen d'atteindre la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire, qui sont devenues un objectif incontournable, a-t-il indiqué, disant qu'il a traduit cet objectif à travers des projets de développement lancés partout dans le pays.

Le secteur agricole a connu au cours des dernières années une renaissance qui ne s'est pas limitée seulement à

» ont été fournis au cours de cette année, sous la supervision et l'appui du Laboratoire national de culture du palmier, a précisé le ministre, selon lequel, le secteur a approuvé l'organisation d'un festival international des dattes mauritaniennes, en partenariat avec le Prix international Khalifa pour le palmier dattier et l'innovation agricole. Cette coopération constituera également une opportunité pour faire connaître les dattes mauritaniennes les plus importantes d'une part et d'échanger

tous ceux qui ont contribué au succès de cet événement qui, dira-t-il, permettra aux agriculteurs de promouvoir leurs produits, d'en tirer profit et de développer leur expertise à l'avenir.

Il a loué également le partenariat liant la Mauritanie et l'Etat des Emirats arabes unis, remerciant les Emirats arabes unis, leur gouvernement et leur peuple, pour le soutien qu'ils apportent pour faire du festival un succès.

L'organisation de cette édition



du cabinet de la présidence des Émirats Arabes Unis.

Le festival organisé par le ministère mauritanien de l'Agriculture, en partenariat avec le Prix Khalifa International du palmier dattier et de l'innovation agricole, les 26, 27 et 28 juillet courant, vise à redynamiser l'intérêt au palmier et à ses produits, partant du fait que la wilaya du Tagant dispose d'une réserve d'oasis vaste et diversifiée. L'événement vise également à travers ses activités à augmenter la qualité, la diversité et la préservation du produit ainsi qu'à contribuer au transfert de savoir-faire et d'expériences étrangères aux agriculteurs locaux ; ce qui ne manquera pas d'avoir des impacts positifs sur le produit local en termes de qualité et de diversité des dattes.

La cérémonie a été marquée par la présentation de deux films documentaires passant en revue l'importance du développement de l'agriculture et l'intérêt accordé aux régions oasiennes.

Le premier documentaire réalisé par le ministère de l'Agriculture met en exergue la grande renaissance enregistrée dans ce sous-secteur au cours des dernières années, à travers le lancement d'un ensemble de projets de développement importants, accordant une priorité particulière aux acteurs du domaine, la création d'un prix pour les producteurs de dattes dans le but d'encourager les oasisiens à développer l'agriculture.

La seconde projection préparée par le Prix Khalifa International du palmier dattier et de l'innovation agricole a permis aux participants de découvrir les acquis les plus importants

du festival. En effet, il a continué depuis à jouir d'un statut spécial, en particulier avec la saison de la Guetna et au cours de l'organisation d'autres manifestations culturelles telles que les nuits du Medih Nebeoui « chants faisant les louanges du Prophète Paix et Salut sur Lui », les compétitions de tir à la cible et la course des chameaux, a ajouté le ministre, a-t-il ajouté. La culture des palmiers constitue un objectif important et joue un rôle de premier plan dans l'atteinte de la sécurité alimentaire et la fourniture de moyens de subsistance décentes aux habitants des zones oasiennes, a poursuivi Ould Beibatta, selon lequel, la superficie des oasis en Mauritanie est estimée à 12 hectares. Le pays renferme près de 2,6 millions de palmiers répartis entre les wilayas de l'Adrar, du Tagant, de l'Assaba et des deux Hohds en plus d'autres régions avec une production annuelle estimée à près de 24 mille tonnes de dattes, a poursuivi le ministre, soulignant l'importance de l'agriculture dans le pays.

Ce dernier secteur occupe une place fondamentale dans la liste des priorités de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, dans le cadre d'un plan national intégré visant à construire une société civilisée jouissant de la paix, de la sécurité, de l'unité et de la stabilité et conformément à ses hautes orientations d'exploiter tous les moyens permettant la production de nos besoins à la lumière de la conjoncture internationale exceptionnelle, a-t-il dit.

Le gouvernement du Premier mi-

nistre a poursuivi ses efforts pour hisser le niveau de production de dattes, a poursuivi Ould Beibatta, soulignant la création au cours des cinq dernières années de 1.400 hectares d'oasis pilotes au profit des groupes vulnérables de la population des oasis, en plus de la sécurisation d'irrigation de plus de 200 000 palmiers dans le cadre de la préservation des anciennes oasis.

Ceci permettra d'augmenter la production et d'élever la qualité des dattes destinées à la transformation à travers l'usine de la société des dattes de Mauritanie, dont la capacité à augmenter pour atteindre mille tonnes, a-t-il précisé.

Afin de diversifier la production et améliorer sa qualité, 10 000 plants des variétés « Barhi » et « Majhoul

les expertises et les expériences dans le domaine de la valorisation du produit local des dattes, d'autre part, a indiqué Ould Beibatta.

Intervenant à son tour, le président de la Région du Tagant, M. Mohamed Ould Biha, a salué l'organisation de ce festival, mettant en exergue la relation particulière entre la wilaya du Tagant et les palmiers et les dattes, d'où le grand intérêt élevé accordé par la population de la wilaya à cet événement, remerciant les Émirats arabes unis pour leur soutien et leur aide pour la réussite du festival.

La région se caractérise par une géographie et un relief propices à l'investissement dans le domaine des palmiers, a-t-il ajouté remerciant le ministère de l'Agriculture pour le soutien et l'assistance dans la préparation du festival, ainsi que le Prix Khalifa, disant que le Tagant a connu ces dernières années, un développement remarquable dans le domaine, avec l'introduction de nombreuses variétés de haute qualité. Ce qui a rendu les dattes de la wilaya plus compétitives dans les festivals internationaux, a-t-il précisé, soulignant aussi l'adoption de techniques modernes dans la culture oasisienne.

Le président de la Région a salué par ailleurs les grands efforts déployés par le projet Oasis, appelant à transformer ce projet en une institution permanente capable de gérer, développer et faire progresser le secteur. L'organisation de ce festival permettra de renforcer le développement de l'agriculture, notamment des palmiers, a affirmé de son côté le maire de la commune de Tidjikja, M. Jiddou Ould Menaba, remerciant

confirme la profondeur des relations bilatérales entre les deux pays frères, la Mauritanie et les Emirats, a indiqué pour sa part, l'Ambassadeur des Emirats Arabes Unis, SEM. Hamad Ghanem Lamhairi, selon lequel, le festival a révélé d'importants résultats obtenus dans ce domaine grâce à la coopération conjointe entre les deux pays, disant que le grand intérêt suscité par l'événement des deux parties mauritanienne et émiratite, a contribué à sa réussite.

Ce festival est l'un des fruits de l'étroite coopération bilatérale entre les deux pays et peuples frères, conformément à la volonté des dirigeants des deux Nations, a précisé quant à lui, le secrétaire général du Prix international Khalifa pour le palmier dattier et l'innovation agricole, M. Abdul Wahab Zayed, motivant l'organisation de cette édition par les succès successifs enregistrés par le Prix au niveau de nombreux pays du monde.

Le présent festival améliorera l'efficacité et la performance de ceux qui s'intéressent à ce domaine, a-t-il conclu.

La cérémonie a vu la remise de prix d'encouragement à des personnalités influentes du secteur, qui ont démontré leur volonté de développer et de diversifier le produit oasisien.

La cérémonie dudit festival s'est déroulée en présence du wali du Tagant, du Hakem de la Moughataa de Tidjikja, de plusieurs membres du corps diplomatique, ainsi que des représentants d'organisations, d'associations et d'organismes internationaux en Mauritanie.

## Adoption d'un projet de loi sur la promotion et la protection des investissements entre la Mauritanie et l'Arabie Saoudite



L'Assemblée nationale a ratifié, au cours d'une séance publique tenue mercredi soir sous la présidence de M. Ahmadou Mohamed Mahfoudh M'Balla, deuxième vice-président de l'Assemblée, un projet de loi autorisant la ratification d'un accord sur la promotion et la protection réciproque des investissements entre le Royaume d'Arabie Saoudite et la République Islamique de Mauritanie, signé le 09 novembre 2023 à Riyadh. M. Lemrabott Ould Bennahi, ministre du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme, ministre de l'économie et du développement durable par intérim, a expliqué les objectifs de ce projet de loi, ajoutant que l'accord vise à renforcer et à élargir la coopération économique entre notre pays et le Royaume d'Arabie Saoudite, y compris un traitement juste et équilibré et une protection totale conformément au droit international et aux normes internationales adoptées

dans le domaine des accords de promotion et de protection des investissements concernant la promotion et la protection mutuelle des investissements, le traitement national et le traitement de la nation la plus favorisée, la compensation des pertes de transfert de fonds et le règlement des différends.

Il a ajouté que le Royaume d'Arabie Saoudite et la République Islamique de Mauritanie sont tous deux tenus de mettre en place les facilités nécessaires pour réaliser des investissements en faveur des investisseurs des deux pays.

Cet accord devrait augmenter le flux des investissements saoudiens, ce qui créera de nouvelles opportunités d'emploi et contribuera à la réduction du taux de chômage, a dit le ministre, soulignant que l'accord est conforme aux dispositions de la loi n° 052-2012, publiée le 31 juillet 2012, sur le code des investissements.

Dans leurs interventions et questions posées, les députés ont convenu de l'importance de l'accord dans le cadre de l'activation de la coopération entre notre pays et le Royaume d'Arabie Saoudite, car il constitue une opportunité pour pousser les relations entre les deux pays vers des horizons plus larges, à la lumière des liens historiques particuliers qui lient les deux pays frères.

Les députés ont appelé le gouvernement à accompagner l'accord pour assurer l'attraction des investisseurs saoudiens, mettre les investisseurs mauritaniens à l'intérieur de l'Arabie Saoudite dans de meilleures conditions, préserver la réputation du pays. Ils ont appelé le ministère de l'économie à accélérer le rythme de la croissance et à créer des opportunités d'emploi pour les jeunes, à lutter contre la pauvreté, à lever les obstacles à l'investissement dans notre pays, et à exiger de surmonter toutes les difficultés.

## Le ministre de l'Équipement et des Transports participe à la 73<sup>ème</sup> session du Conseil des ministres de l'ASECNA



Le Ministre de l'Équipement et des Transports, Monsieur Mohamed Aly Ould Sidi Mohamed, a participé à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, à la 73<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Transports de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

La session a abordé plusieurs sujets importants liés à la gestion et aux activités de l'agence durant l'année écoulée et la dernière période de cette année.

Au cours de la session, la délégation

mauritanienne a soulevé la question de la création d'une région d'information de vol (FIR), qui est un espace aérien aux dimensions spécifiques. La mise en place de cet espace aérien en Mauritanie impliquera également l'établissement d'un centre principal.

La mise en place de cet espace aérien en Mauritanie entraînera la création d'un centre principal de recherche et de sauvetage sur le territoire national.

A ce jour, la Mauritanie fait partie de la FIR située au Sénégal.

Au cours de la session, la délégation

mauritanienne a également été informée par la Direction Générale de l'ASECNA de l'achèvement des procédures du recrutement de 10 contrôleurs aériens mauritaniens, demande précédemment soumise par le ministre à l'ASECNA lors de la 72<sup>ème</sup> session tenue en 2023.

Le Ministre est accompagné par une délégation de son département comprenant M. Mohamed Adhama, conseiller technique en charge du transport aérien, et M. N'Gaidé Alassane Abass, directeur général de l'Aviation civile.

## La Mauritanie participe à la 2<sup>e</sup> réunion consultative sur le renforcement de la coordination des initiatives et des efforts de paix au Soudan



SEM. El Houssein Sidi Abdelallah El Diyeh, Ambassadeur de Mauritanie en Égypte et son représentant permanent auprès de la Ligue Arabe a pris part au nom du ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, à la 2<sup>ème</sup> réunion consultative sur le renforcement de la coordination des initiatives et des efforts de paix au Soudan, qui s'est tenue mercredi à Djibouti.

Au cours de la réunion, SEM El Houssein Sidi Abdelallah El Diyeh a souligné la gravité de la situation au Soudan frère en raison de l'exacerbation de la crise actuelle et de ses répercussions à tous les niveaux, ce qui, dit-il, exige

d'être ferme en faveur d'un cessez-le-feu afin de coordonner les efforts pour une mobilisation des ressources nécessaires permettant de fournir une aide humanitaire d'urgence et une assistance médicale et alimentaire aux malades, aux affamés, aux infirmes, aux enfants et aux personnes déplacées.

Il a appelé à l'application de la Déclaration de Djeddah (2023) permettant de protéger les civils, saluant les efforts de la République d'Égypte visant réunir les forces politiques civiles afin de rapprocher les points de vue et d'ouvrir la voie à un début de dialogue national soudanais global avec la participation de l'Union africaine.

## La Mauritanie passe la présidence de la commission des affaires économiques et culturelles de l'OCI au Cameroun



Dans le cadre des réunions des comités préparatoires de la cinquantième session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) qui se tiendra dans la capitale camerounaise Yaoundé, la Mauritanie a remis dimanche à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, la présidence de la 46<sup>ème</sup> session du Comité Islamique pour les Affaires Économiques, Culturelles et Sociales à l'Etat du Cameroun, représenté par son Représentant Permanent auprès de l'OCI, M. Aya Tijani.

A cette occasion, M. Hasni Lefghif, Ambassadeur chargé de mission au Cabinet du Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, a prononcé un discours dans lequel il a passé en revue les efforts considérables déployés par notre pays durant sa présidence de ce Conseil en faveur de la cause palestinienne, notamment en

cette période critique où le peuple palestinien frère fait l'objet d'une guerre génocidaire systématique.

Il a également mis l'accent sur les efforts déployés par notre pays pour promouvoir la solidarité, l'harmonie et l'unité entre les Etats membres, renforcer l'action islamique commune et défendre les positions et les programmes de l'OCI dans les domaines politique, économique et social.

La séance d'ouverture s'est déroulée en présence du Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Hussein Ibrahim Taha, et d'une délégation de notre pays comprenant M. Mohamed Ould Abouda, chargé d'affaires de notre Ambassade à Riyad, et Cheikh Sid' Ahmed Mohamed Saleck, Ambassadeur, directeur de la Ligue arabe et de l'Organisation de la coopération islamique au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur.

## L'Institut Supérieur du Numérique organise une cérémonie en l'honneur de la sortie de la première promotion



L'Institut Supérieur du Numérique a organisé, vendredi soir au Palais des Congrès, une cérémonie en l'honneur de sa première promotion.

La cérémonie, qui a débuté par la récitation de l'hymne national et les interventions des encadreurs académiques et des étudiants, a porté sur les missions de l'institut et le rôle qu'il joue dans le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et sa modernisation, notamment dans le domaine de la numérisation dans ses différentes applications, ce qui a eu un impact positif sur la productivité scientifique et économique du pays en évitant aux étudiants de s'inscrire à l'étranger à des coûts exorbitants. Elle a également comporté une présentation de l'histoire de l'Institut et du processus scientifique qui a permis à cette promotion d'obtenir un diplôme avec des compétences qui ne sont pas moins importantes que celles de leurs homologues dans le monde, ainsi que la distribution de prix et de certificats à ceux qui se sont distingués au sein de l'Institut au cours de ses trois années d'existence et qui ont bien réussi à atteindre ses objectifs et à mettre en œuvre sa mission scientifique et professionnelle. Dans son allocution à cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, M. Niang Mamoudou, a salué le rôle joué par l'Institut supérieur du numérique et les efforts importants déployés par les professeurs, les formateurs et le personnel académique et éducatif de l'institution pour former des jeunes générations capables de suivre les derniers développements de l'ère moderne et de la science à travers les informations qu'ils reçoivent dans les différents domaines numériques.

Il a déclaré, à ce sujet, que «C'est avec un grand plaisir et beaucoup de fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui, à l'occasion de la remise des diplômes à la première promotion de SupNum. C'est, en effet, un moment très important pour notre département.»

Il a ensuite rappelé que la création de SupNum «est intervenue en 2021, en exécution de l'engagement du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, dans son premier mandat, de créer trois instituts pour les métiers

d'avenir. SupNum est l'un des fruits de cette vision ambitieuse qui vise à préparer nos jeunes aux défis et aux opportunités du 21ème siècle.»

«Sous les directives de Son Excellence le Président de la République et la supervision du Premier Ministre Mohamed Ould Bilal Messoud, notre département a accompli de grandes réalisations durant le premier mandat qui vient de s'achever. Deux stratégies ont été réalisées : la stratégie de l'enseignement supérieur et la stratégie de la recherche scientifique, des recrutements de centaines d'enseignants-chercheurs et d'enseignants technologues, dont un en cours, ont eu lieu, les salaires du corps enseignants ont connu une augmentation substantielle, a indiqué le ministre de l'enseignement supérieur. Il a poursuivi en disant que, «Dans le domaine de la recherche scientifique et de l'Innovation, le Ministère, à travers l'Agence Nationale de Recherche Scientifique et de l'Innovation (ANRSI), a redonné une nouvelle dynamique de la recherche scientifique, notamment à travers la mise en place de plusieurs programmes de mobilité de recherche, l'encouragement de la production scientifique et l'excellence dans la recherche scientifique et l'organisation des premières assises nationales de la recherche scientifique et de l'innovation».

Nous avons également mis en place les mécanismes nécessaires pour permettre à nos chercheurs de soutenir des Habilitations à Diriger des Recherches (HDR) en Mauritanie. D'autres réformes très ambitieuses sont en cours, telles que la création de nouveaux établissements d'enseignement supérieur et la construction des sièges des établissements comme que le SupNum et Nouakchott Business School.

Il a rappelé l'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique qui, dira-t-il, «sont au cœur du second mandat du Président. Une bonne partie du deuxième axe du programme présidentiel «Mon ambition pour le patrie» est dédiée à l'économie numérique, tandis que le quatrième axe est entièrement consacré au développement du capital humain.»

Auparavant, le directeur général de l'Institut supérieur du numérique, M. Cheikh Ould Dhib, avait prononcé un

discours dans lequel il a passé en revue les avantages de cet institut et ses retombées économiques et sociales pour le pays, précisant qu'il s'agit d'un établissement d'enseignement supérieur, opérant sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui a été créé en septembre 2021.

Il a indiqué que sa mission principale est de fournir une formation de haute qualité aux normes internationales dans le domaine de la numérisation et de la technologie. C'est un domaine d'importance stratégique pour notre pays, comme en témoigne l'attachement personnel du Président de la République à ce que ce secteur joue pleinement son rôle dans la modernisation de l'administration et l'innovation et qu'il soit un levier efficace pour l'économie nationale.

Il a souligné que l'ambition de l'Institut s'inscrit dans les orientations stratégiques de notre pays et en harmonie avec la politique numérique active menée par le gouvernement sous la supervision directe et le suivi du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, qui se résume à l'excellence dans le domaine numérique, l'impact national et international, et la contribution effective à l'économie nationale à travers une formation de haute qualité, des conseils numériques et une infrastructure utilisée dans la formation et la formation continue des fonctionnaires et agents de l'Etat, en plus des divers services fournis aux entreprises et organisations. Le directeur a souligné que l'Institut supérieur de numérisation cherche à être une institution leader dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation dans le domaine de la numérisation en élargissant son offre de formation en mettant l'accent sur la qualité et l'attention constante à l'intégration des étudiants dans le futur marché du travail d'une manière durable, harmonieuse et efficace.

La cérémonie s'est déroulée en présence du wali de Nouakchott Ouest, des responsables du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'ambassadeur de Tunisie accrédité en Mauritanie et de personnalités du monde scientifique et du savoir.

## Atelier de formation sur la planification fondée sur les droits des groupes



Le ministère de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille, en collaboration avec World Vision, a organisé vendredi à Nouakchott un atelier de formation sur la planification du développement et de la protection des enfants et l'autonomisation des femmes tout en mettant l'accent sur la lutte contre les mariages précoces.

Cet atelier de deux jours vise à renforcer les capacités des gestionnaires régionaux dans le domaine de la planification stratégique basée sur la promotion des droits des groupes, et à améliorer la performance des administrations régionales pour rapprocher le service du citoyen. Les participants à cet atelier suivront des exposés sur diverses questions liées à la planification stratégique basée sur les droits de l'homme, le concept d'équité et de justice sociale, et l'approche de la promotion des droits des groupes vulnérables.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, la secrétaire générale du ministère, El Alia Mint Sidi Yâraf, a indiqué que l'attention accordée au développement du capital humain figure parmi les préoccupations majeures du programme de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed

Ould Cheikh El-Ghazouani, notant que cet objectif est atteint grâce à l'élaboration de plans stratégiques visant à mettre en œuvre le deuxième pilier de la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée relatif au capital humain, qui constitue le deuxième pilier de la stratégie.

Elle a indiqué que le ministère de l'action sociale a entrepris un certain nombre de réformes, notamment la révision du cadre structurel du ministère conformément aux plans de développement du pays et la création de départements régionaux chargés de mettre en œuvre plusieurs programmes et activités visant à renforcer les capacités des ressources humaines du secteur.

Pour sa part, le représentant de World Vision, M. Sarr Mamadou Alassane, a rappelé le rôle pionnier de World Vision dans la promotion du développement et de la protection des enfants les plus vulnérables et marginalisés, ainsi que dans les questions relatives aux femmes, soulignant que l'organisation travaille en Mauritanie depuis plus de 40 ans, apportant sa contribution au développement social et économique, en particulier à la protection et à la prise en charge des enfants les plus vulnérables.

## Le Président de la République présente ses condoléances à la famille de l'imam de l'ancienne mosquée de Kaédi



Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a présenté ses condoléances à la famille de l'imam de la plus ancienne mosquée de Kaédi, Cheikh Youssef Tijani Diagana, suite au décès de son père Tijani Alpha Diagana.

Les condoléances ont été présentées, au nom du Président de la République, samedi matin à Kaédi, par le wali du Gorgol, Ahmedna Ould Sidibe,

Le wali a souligné que Son Excellence le Président de la République témoigne sa totale compassion à la famille suite à cette grande perte, demandant à Al-

lah Tout-Puissant d'accueillir le défunt dans son vaste Paradis et d'accorder à sa famille patience et réconfort.

Pour sa part, Cheikh Youssef Tijani Diagana, imam de la mosquée de Gattaga, a exprimé, au nom de la famille, ses remerciements et sa gratitude au Président de la République pour ce geste généreux qui confirme sa présence permanente aux côtés de ses concitoyens en toutes circonstances, se réjouissant de l'arrivée de cette importante délégation conduite par le wali de la wilaya pour lui présenter ses condoléances.

## Précipitations légères à modérées sur plusieurs localités du territoire national

La direction du perfectionnement et des communications administratives, à la direction générale de l'Administration territoriale, au niveau du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, a rendu public les données suivantes sur la pluviométrie dans la soirée du 24 au 25/07/2024 dans certaines wilayas du pays.



### Hodh Echarghi

Hassi Baba	70 mm
Deida Gheli	60 mm
Oum lem dag	45 mm
Bousteilla	33 mm
Charme Cheikh	27 mm
Lebhaira	25 mm
Oum Sboua	25 mm
Tembedra	20 mm
El Baghi	12 mm
Bousta	08 mm
Adel Begrou	37 mm
Asekra	30 mm
Lekrayess	26 mm
Mbrey Delah	24 mm
Mbarat Erma	18 mm
Masgoul Lakhdhar	03 mm
Mazouziya	35 mm
El Meless	31 mm
Chbar	21 mm
Legreine 2	20 mm
Safha Hamera	20 mm
Oum Echeich	16 mm
Beibacar 1	15 mm
Deg-ni 2	02 mm
Gasrel Barka	70 mm
Mint Hmeidit	65 mm
Bouleklal	52 mm
Charwata	50 mm
Veiniya	50 mm
Ain Haweliya	50 mm
Ain Oulad Amar	45 mm
Mebrouck	40 mm
Djigueni	40 mm
Touil	40 mm
Feireni	38 mm
Ghlig ehel beya	35 mm
Joumania	31 mm
Tichilit lekwar	25 mm
Legtousa	20 mm
Ghlig ehel m'hamed	16 mm
Aweinat zbel	12 mm

### Hodh el gharbi

Agreibaye	75 mm
Aweinat sergha	70 mm
Aguava	62 mm
Agjert	60 mm
Sleilihiya	60 mm
El guarva	60 mm
Ghlig smalil	60 mm
Gounguel	52 mm
Beidet elma	52 mm
Tichilit neama	51 mm
Benemane	50 mm
Rida	50 mm
Chelkha	47 mm
Bousfeiya	45 mm
Baghdad	45 mm
Ghlig ehel cheikh	43 mm
Sawana	40 mm
Grenvela	40 mm
Seif alazaz	40 mm
Melhass	37 mm
Mekamet	37 mm
Ten-hemad	35 mm
Dar el oulla	35 mm
Zakia oum egal	33 mm
Aioun	30 mm

D'weirara	30 mm	N'khailla	34 mm
Ain bahah	30 mm	Ehel jeilani	33 mm
Saveni	30 mm	Tavra	31 mm
Oum lahyadh	27 mm	Leweina beidha	30 mm
Ouad m'hamed	25 mm	Chkata	27 mm
Beichich	20 mm	Agweinit Ehel Eidoud	25 mm
Boudemgha	15 mm	Blajmil	20 mm
Ghlig idewali	14 mm	Nazaha	20 mm
Treidat	70 mm	Hamoud	16 mm
El hassi	47 mm	Leklebiya	15 mm
Sadra beidh	35 mm	Oudhen levrass	15 mm
Voulania	32 mm	Oulad hama	12 mm
Medbougou	30 mm	Legweissi	12 mm
Rezam	25 mm	Lighatha galorou	10 mm
Oum el akrich	22 mm	Vouree ehel ahmed	10 mm
Guogui	22 mm	Leh-meikiya	09 mm
Devea	60 mm	Kankossa	08 mm
M'leihess	50 mm	Agmamine	08 mm
Bagweinit	40 mm	Kouroudjel	40 mm
Dar selama	39 mm	Gharada	30 mm
Agharghar	39 mm	Chinguit	30 mm
Riyad	38 mm	Ehel beiloul	25 mm
Bouchra	30 mm	Egueni radana	20 mm
Lenoir	30 mm	Dar avia	18 mm
Ain selama	29 mm	Hsey bekaye	15 mm
Kerkeni	28 mm	Melgue	10 mm
Tintane	27 mm	D'vea	08 mm
Ain varba	23 mm	Kiffa	02 mm
Chemat	22 mm	Brouda	32 mm
Tamcheket reyoug	100 mm	Leg-deim	32 mm
Galb haweliya	65 mm	Zira	30 mm
Egueni labyadh	63 mm	Medina El Mounawara	30 mm
Nezaha 1	60 mm	Boumdeid	25 mm
Saada	60 mm	Erag	15 mm
Legrayeir	58 mm	Hsey tine	15 mm
Guet el bagra	55 mm	Lev-tah	11 mm
Oum lemhar	40 mm	M'neig'a	10 mm
Amricha	35 mm	Guerrou	22 mm

### Gorgol:

Vouree ladem	54 mm
Kra el vila	37 mm
Kob ehel javar	37 mm
Lem gheimadh	35 mm
Bougadoum	35 mm
M'zeirigua	30 mm
Mbout	26 mm
Voum gleita	20 mm
El vedra	20 mm
Edebaye batha	19 mm
Kob ehel djiadje	18 mm
Newal bougadoum	16 mm
Seliwa	15 mm
Jatel	15 mm
Metawela	15 mm
Awech-kech	10 mm
Loureima	10 mm
Lem seiguem	06 mm
Z'reigua	03 mm

### Brakna :

Boughbeira	45 mm
Bouhdida	36 mm
Chegar	25 mm
Mondi	25 mm
Aleg	20 mm
Lemden	20 mm
Elb Jmel	20 mm
Azlat	16 mm
Aghchorguit	15 mm
Amreichat	50 mm
Dhlim	45 mm
Dialewar	35 mm
Tejemou Bourat	30 mm
Boug-Seiss	30 mm
Bourat El Meden	26 mm
Wasta	20 mm
Godi	18 mm
Tertouguel	18 mm
Blekhetyeir	15 mm
Egueni	10 mm
Kerballa	05 mm
Mal	08 mm
Bethiangal	21 mm
Dionaba	20 mm
Bouf-Keirine	20 mm
Mechroue	20 mm
Agmeimine	20 mm
Lerdi	17 mm

### Trarza :

Keurnacen Kghawara	65 mm
Elb Ehel Ahmedine	57 mm
Ten-Ghediayet	48 mm
B'naji	47 mm
Dig Nord	44 mm
Emel Sourour	40 mm
Nakhla	40 mm
Mbalal	35 mm
Bombri	35 mm
Lebeyred	33 mm
Keur macen	33 mm
Hsey khaslat	32 mm
Aweivia	30 mm
Dara	30 mm
Ndreinaya	30 mm
Deiha	26 mm
Bouhajra	26 mm
Bden	20 mm
Jamee	12 mm
Ndiago	11 mm
Bareina	35 mm
Matamoulana	30 mm
Ribat el veth	30 mm
Temba ali	30 mm
R'kiz	20 mm
Nteizit	20 mm
Melgue lem rayeir	15 mm
Ajweir	13 mm
Neima	13 mm

### Adrar:

Atar	06 mm
Choum	03 mm
Chinguitti	05 mm

### Tagant:

Lekrayee	30 mm
Oudey lalla	27 mm
Ain khachba	23 mm
Daber	19 mm
Siyassa	15 mm
Werab	09 mm
Achram	05 mm

### Guidimagha :

Ras el vil	34 mm
Lahraj agaraj	31 mm
Lahraj diam diam	27 mm
Djiegui	25 mm
B'haira	17 mm
Guervava	15 mm
Adalla	14 mm
Oueid jrid	10 mm
Kalinioro	10 mm
Agweinit	09 mm
Saboura	08 mm
Wompou	26 mm
Ehel ali jedida	15 mm
Ould rami bedizguen	10 mm
Agweinit	06 mm
Selibabi	16 mm
Tachott	08 mm
Waeret ehel lekhal	08 mm

### Inchiri :

Belewakh	19 mm
Benechab	05 mm
Oum tounssi	05 mm
M'hajirat	04 mm

### Nouakchott Ouest :

Ksar	32 mm
Sebkha	32 mm
Tevragh-zeina	25 mm

### Nouakchott Nord :

Dar naim	30 mm
Teyaret	30 mm
Toujounine	20 mm

### Nouakchott Sud :

El mina	30 mm
Arafat	25 mm
Wilaya	24 mm
Riyad	03 mm

## Des Pluies dans certaines localités du pays

Les quantités de pluies suivantes ont été enregistrées au cours des dernières 24 heures dans les localités ci-après, selon le réseau administratif de commandement relevant du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation :

### Hodh echarghi

Oualata	
N'wawdar	37 mm
Sekreya	16 mm
Berbara	15 mm

### Hodh el gharbi

Aioun	
Beder	40 mm
Oum lahyadh	40 mm
Dar selama i	25 mm
Eguava	25 mm
Ten-hemad	19 mm
Egueni zeine	17 mm
Beichich	16 mm
Chelkha	15 mm
D'weirara	15 mm
Aioun	10 mm
Agjert	08 mm
Benemane	05 mm

### Tamcheket

Reyoug	15 mm
Greiva	10 mm
Geet teidouma	05 mm

### Assaba

Kiffa	
Rachid	28 mm
Dar nejat	25 mm
Ehel beiloul	25 mm
Gourma beidha	25 mm
Kouroudjel	20 mm
Dhra	18 mm
Bougadoum	18 mm
Z'weira	17 mm
Chinguit	15 mm
Boug-ara	15 mm
Fam lekhdheira	12 mm
Melgue	10 mm
Aghorat	10 mm
Oum el ghoura	10 mm
Kiffa	01 mm



Elim CAN Beach soccer :

## Les Mourabitoune décrochent une qualification historique

La Mauritanie s'est officiellement qualifiée, samedi 27 juillet, pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de Beach-soccer, suite à sa victoire en déplacement sur le terrain Murtala Square de Kaduna contre le Nigéria (6-5), lors de la manche retour qualifiée grâce à la règle du but à l'extérieur.

A l'aller, les poulains de Moussa Baghayogho s'étaient inclinés à domicile sur le terrain Pape Amghar Dieng (4-5) face aux les Super Sand Eagles.

Ce sera la première participation mauritanienne à la phase finale qui se tiendra en Egypte, plus tard cette année. En tant que technicien mauritanien et à la tête d'un staff local, Moussa Sidi Baghayogho a réussi le pari de faire qualifier la Mauritanie à cette compétition majeure une année seulement après la mise sur pied d'une sélection nationale et d'un championnat national. Un exploit salué par le monde sportif. Par contre la deuxième sélection la plus titrée dans le tournoi (deux sacres en 2007 et 2009) manquera ainsi à l'appel pour la troisième édition consécutive, confirmant son déclin.

L'Egypte accueille la compétition pour la deuxième fois après l'édition de 2018, tenue à Charm el-Cheikh. La dernière édition s'était tenue à



Vilankulo, au Mozambique (entre le 21 et le 28 octobre 2022) et avait vu le Sénégal arracher un 7e sacre. Pour rappel, les dates de l'édition de 2024 n'ont toujours pas été an-

noncées par la CAF, mais selon une source bien informée, la compétition est attendue pour le mois de novembre.

JO Paris 2024

## Parade de la Mauritanie sur la Seine



La Délégation mauritanienne emmenée par les porte drapeaux Camille Ould Doua et Selem Bouha Slidi a paradé sur la Seine à bord du bateau team Mauritanie 222, vendredi 26 juillet, lors de l'ouverture des JO Paris 2024.

Le spectacle fluvial de 3h45, imagi-

né par le metteur en scène Thomas Jolly, s'étale sur 6 km sur la Seine, du pont d'Austerlitz au pont d'Iéna. Composé de 12 tableaux, il est mêlé à la parade des athlètes : ils sont 6 800, représentant 205 délégations, à naviguer sur le fleuve sur 85 bateaux.

La sprinteuse mauritanienne Selem Bouha Sidi fera son entrée en lice le 02 août pour les 100 mètres femmes. Tandis que le nageur Camille Ould Doua entrera en scène, le 1er août sur le 50 mètres nage libre

Match de préparation

## La sélection U17 fait jeu égal avec Jeddah Sports Club



L'équipe nationale U17 a disputé, vendredi à Taïf en Arabie Saoudite, un match de préparation contre les jeunes de Jeddah Sports Club. La rencontre s'est terminée sur un score de parité (1-1). Yacoub Mohamed a inscrit l'unique réalisation

mauritanienne. C'est le deuxième match amical des Mourabitoune cadets en terre saoudienne, après celui joué lundi dernier face au Centre Al Wasel (victoire 1-0).

Cotif

## Les Mourabitoune U20 ont été accrochés par l'Argentine



Pour leur quatrième match du tournoi international du COTIF, les Mourabitoune U20 ont été accrochés par l'Argentine. Réduits à 10 en début de deuxième période, les jeunes mauritaniens ont mené au score avant de se faire rattraper à la dernière seconde sur pe-

nalty. Avec 6 pts en 4 matchs, les Mourabitoune juniors ne poursuivront pas la compétition, en raison de la victoire de Valence sur Levanté FC 2-0 contre Levanté qui anéanti la qualification des partenaires de Abderahmane Sarr.

## L'équipe de la SNIM remporte la Coupe du maire de Nouadhibou

Le maire de Nouadhibou, M. El Ghassem Ould Belali, a présidé, vendredi soir au stade municipal, la clôture de la cinquième édition de la coupe du maire de Nouadhibou pour la catégorie des moins de 13 ans. Le match final a réuni les équipes de la SNIM et du centre Jibril. La SNIM s'est imposé 6 à 5 aux tirs au but et a été sacré championne du

tournoi. Les quatre meilleurs clubs recevront des incitations financières, tandis que 20 des équipes participantes recevront des équipements sportifs. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de plusieurs membres du conseil municipal et d'amateurs de sport.